L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 JUILLET 1881. 54me Année.

Buther, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 9 JUILLET 1881

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTE DE CONSTABLE.

Par W. I. Hogan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, les quatre magasins en briques à deux étages : No 68 rue Tchoupitoulas, No 70 rue Tchoupitoulas, No 109 rue St Charles, No 22 rue Bienville; le magasin en bois recouvert en ardoises, rue Peydras, près de la rue St Charles; les deux magasins en briques à quatre étages: No 67 rue Tchoupitoulas, No 71 rue Tchoupitoulas; les deux magasins en briques à trois étages: No 84 rue Poydras, No 141 rue Julie; la belle résidence en briques avec quatre lots de terre, au coin des rues Josephine et Chestnut.

Par J. V. Gonzales, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Douzième, de l'église St Francois et des écoles publiques; un terrain de chaux pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, résidence à deux étages dans le Premier District.

Par R. Cazenave, au No 45 de la rue Royale, effets de ménage, outils de jardinier, mantes, etc.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Il était dans la destinée du conseil de ville actuel d'avoir à résoudre beaucoup d'affaires importantes dont nous avons parlé quelquefois, et dont plusieurs ont déjà réglées d'une manière convenable. Il en est une nouvelle qui n'a pas moins d'importance que les autres et qui préoccupe vivement l'opinion publique, c'est celle qui concerne la durée du droit de la compagnie du chemin de fer de Carrollton pour l'exploitation de cette ligne, une des plus grandes de la ville. Nous avons mis nos lecteurs au courant des difficultés que présente la solution de cette affaire sur laquelle nous sommes obligé de revenir parce que nos administrateurs paraissent fort disposés à l'expédier le plus vite possible, non toutefois sans donner à l'opinion publique le temps de se manifester suffisamment pour qu'on ne soit pas autorisé à dire qu'ils l'ont brusquée et décidée arbitrairement.

Après ce que le conseil de ville a fait pour la concession d'une batture sollicitée par la compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et du Pacifique, et après ce qu'il a fait pour le bail à ferme des revenus du port, nous ne saurions sans injustice l'accuser d'imprudence ou de témérité. Nous sommes porté à croire qu'il agira de la même manière dans l'affaire du chemin de fer de Carrollton et qu'il ne décidera rien avant d'avoir étudié les intérêts qui s'y rattachent et avant d'avoir consulté soigneusement les hommes qui représentent plus directement ces intérêts. Il est entendu que le bien de la ville doit le premier être pris en considération, et que c'est là le point capital. Mais ce point ne peut l'emporter sur tous les autres d'une manière absolue et empirique. Il est juste d'avoir égard aussi à l'intérêt des actionnaires parmi lesquels on compte encore les représentants des promoteurs de la ligne en 1833 et des premiers fondateurs de Carrollton.

Il nous semble qu'il n'y a pas antagonisme forcé entre la ville et ses actionnaires et que la contestation peut très bien finir par un compromis. Nous avons déjà dit qu'un compromis était autant plus désirable qu'il y a matière à procès et matière sérieuse et qu'on ne peut supposer que la compagnie ne s'y résoudra pas dans le cas où le Conseil voudrait lui imposer des conditions entièrement inacceptables. Or, les procès de la ville nous ont toujours fait peur, car ces sommes qu'elle a été obligée de payer pour les soutenir devant les tribunaux, ont été pour la plupart dépensées en pure perte. Nous en avons pour exemple aujourd'hui la somme de $60,000 que réclame M. McConnell pour rémunération de services légaux rendus à la ville depuis une vingtaine d'années, dans l'affaire Gaines, services qui, en dépit du talent de cet avocat, n'ont abouti qu'à la perte de ce grand et long litige.

Or, il y a moyen d'éviter celui dont la ville serait menacée si toutes les propositions de la compagnie de Carrollton étaient rejetées. Nous ne soutenons pas cependant que la ville dévie sonscrire à tout. Loin de là, nous disons au contraire que son intérêt doit primer celui des autres, mais qu'on doit le faire valoir de manière à ce qu'il puisse être accepté. Nous avons été, quant à nous, agréablement surpris de voir les dispositions conciliatrices de la compagnie de Carrollton, et l'espoir nous est venu tout de suite que le Conseil de ville pourrait tirer grand parti de ces bonnes dispositions.

D'après les offres qui ont été faites au Conseil dans une séance du comité général, il paraîtrait que la compagnie s'engage pour obtenir la prolongation de sa charte, à prendre sur elle tous les frais du pavage en blocs carrés de pierre, qui seraient à la charge proportionnelle de la ville, de la rue Delord à l'Avenue de la Louisiane, pour les deux chaussées de la rue St-Charles. Le trajet est long. Il n'y a pas moins de 28 lots de la Place Tivoli à l'Avenue de la Louisiane, trajet qu'il faut doubler puisque l'Avenue St-Charles se divise en deux larges rues, sans compter le terrain central où circulent les chars de la compagnie. C'est donc d'un pavage de 56 lots qu'il s'agit. Nous ignorons la dépense qu'occasionnerait une semblable amélioration, mais à coup sûr elle serait considérable, et nous craignons que la ville ne soit hors d'état d'en assumer une part proportionnelle suivant la loi. Il conviendrait donc que la compagnie acceptât la charge toute entière de ce pavage, car sans cela le compromis ne pourrait avoir lieu vu notre *impécuniosité* municipale.

Quant au prix du passage réduit de 10 cents à 5, de la rue du Canal à Carrollton, il y a un fait qui peut aider à la solution de cette difficulté. La compagnie "Crescent City" entretient une double voie ferrée de la rue du Canal au Parc Fréscher qui touche à la limite inférieure de Carrollton. Pour ce long trajet les passagers ne payent que 5 cents. Or, si la compagnie "Crescent" n'y perd pas, la compagnie de Carrollton n'y perdrait pas d'avantage, car bien que le Parc Fréscher soit à quelque distance du centre même de Carrollton, le chemin de fer de Carrollton qui y pénètre, passant près du fleuve, évite complètement la sinuosité de la pointe, ce qui abrège considérablement son parcours. En conséquence, nous croyons que cette réduction du prix peut être acceptée par la compagnie de Carrollton.

Maintenant, si nous considérons cette affaire sous le point de vue seul de l'intérêt de la ville, et c'est certainement celui qui doit exercer sur nous la première influence, nous déterminera que l'affaire est le conclusion que nous venons d'indiquer. La ville va en faisant payer ainsi un tarif au coupons kilométrique, car un parcage semblable contribuerait immédiatement à la salubrité publique, débarrasserait en syndicat de la voirie de ville qui, selon nous, prétendu-ment en vain à la compagnie d'exiger que ces tuyaux imperméabilisant. Le Conseil, ne pouvant rien, n'aurait rien à donner et tout serait bénéfice.

Si on continue en vend le chemin aux cochons, qui vendra le payer avant la consommation du procès et quand cette conclusion viendra-t-elle? A coup sûr, elle se fera attendre longtemps, car la contestation serait infailliblement portée à la Cour Suprême des Etats-Unis. Mais à supposer que le procès se terminât plus tôt que nous ne le disons, et qu'il se terminât aux dépens de la compagnie, à qui cette somme d'argent profiterait-elle? Elle profiterait uniquement aux créanciers de la ville, parce que le syndicat se trouverait à même de racheter quelques bons de plus, ce qui ferait monter les autres au détriment de toute la population, surtout de la population contribuable qui verrait la dette gonfler en proportion de son rachat. Cette hausse rendrait encore plus difficile tout projet de transaction que la Législature voudrait favoriser dans le sens bien entendu de l'intérêt public.

Une somme d'argent pouvait avoir une autre destination plus en rapport avec cet intérêt qu'une diminution presque illusoire du capital de la dette. Si on l'employait, par exemple, à éteindre les dettes à [illegible] et quelques-uns il n'y a pas d'[illegible] possible, il en résulterait une subite baisse de taxe, baisse qui serait un véritable bienfait pour la ville entière, car lorsque les contribuables fonciers souffrent, toute la population ouvrière souffre par la cessation des travaux de construction, de réparation et de badigeonnement. Les compagnies d'assurance souffrent elles-mêmes. Beaucoup de propriétaires, étant forcés de réserver pour les taxes toutes leurs ressources pécuniaires, en manquent pour faire assurer leurs biens. Or, payer les dettes à jugement ou payer des taxes, c'est toujours payer des dettes et le syndicat n'aurait rien à dire.

Nouvelles du Président Garfield.

On verra par nos dépêches de la quatrième page, que les nouvelles du Président se succèdent sans changer de ton ni de caractère. Le Président va mieux et toujours mieux, et son rétablissement graduel mais certain, aucun accident ne venant d'ailleurs interrompre ses progrès vers une guérison entière. Les membres du corps médical qui l'assistent sont obligés de reconnaître le fait, mais ils se disputent sur les causes, ce qui intéresse peu la nation, et ce qui ne nous empêchera pas de dire que Garfield est sauvé.

Réforme dans la presse périodique.

Notre confrère du *City Item* a publié hier un excellent article sur la nécessité de réduire le format d'une certaine partie de la presse américaine. Cette presse fournit trop de matières à lire à des souscripteurs qui ne lisent pas, et qui ne voudraient pas lire quand même ils en auraient le temps. Il est donc inutile qu'un éditeur se livre, pour avoir du succès, à des sortes de frais extraordinaires. Tous ces frais sont perdus et cette abondance de matières indigestes fait tort aux bonnes que le lecteur ne peut découvrir dans cette immense confusion. Bientôt, dit le *City Item*, on ne lira plus rien parce qu'il y aura trop à lire. Il faut donc apprendre à se résumer pour obtenir l'attention, et le succès n'appartiendra plus bientôt qu'aux éditeurs bien avisés qui auront compris que les formats aux dimensions outrées ont fait leur temps, et que le génie de la presse ne se mesure pas à l'ampleur matérielle des journaux. Nous sommes tout à fait de l'avis du *City Item*.

La nouvelle pompe.

Les habitants du Second District ont été hier agréablement surpris en voyant l'eau du fleuve couler abondamment dans leurs rigoles. En effet, on y remarquait une abondance extraordinaire d'eau qui venait de la pompe de la levée, devant la rue Toulouse, pompe dont l'association sanitaire faisait l'essai. En certains endroits, l'échappement du grand tuyau était si fort que l'eau, regorgeant des rigoles latérales, se répandait dans les rigoles longitudinales qui alors se trouvaient lavées comme elle ne le sont jamais, excepté dans les temps de fortes pluies.

Nous ignorons si l'arrosement a produit le même effet dans la partie inférieure du district, car nous n'avons parcouru que le quartier avoisinant la rue du Canal, mais s'il en a été ainsi partout, la pompe a bien rempli sa tâche et l'Association doit en avoir été satisfaite.

Il serait important que l'opération se fît toujours dans les mêmes conditions en temps de sécheresse, car une fois les rigoles lavées et nettoyées, l'eau qui viendrait par la pourrait servir au blanchissage du linge. Les tuyaux des waterworks ne s'étendent pas partout. La même où ils sont établis, les familles ne sont pas toutes à même de souscrire et d'en prendre. Les familles pauvres ne le peuvent pas, et quand les citernes sont épuisées, ce qui arrive nombre de fois par an, la disette d'eau doit causer à ces familles de vives souffrances.

La distribution des eaux, telle qu'elle se fait maintenant, est donc tout à la fois une chose humanitaire et sanitaire, c'est à dire de nécessité et de salubrité, dont le peuple de cette ville devra toujours être reconnaissant envers l'Association.

Appareil de protection contre les courants d'eau.—M. William Bell, de la Nouvelle-Orléans, vient d'obtenir un brevet pour l'invention d'un appareil protecteur contre les courants d'eau. Nous avons lu la notice descriptive qu'il nous a adressée et nous avons trouvé son moyen très simple et très ingénieux. Nous ne voulons pas dire par là qu'il est infaillible, surtout quand il s'agit de combattre une masse d'eau réellement assez énorme que celle du Mississippi; mais c'est un échantillonnage à une entreprise de ce genre, et en étudiant l'appareil dont il s'agit, il est permis de penser que s'il n'est pas un protecteur absolu, il devra du moins à Dieu Pattention sur le but que son auteur a voulu atteindre.

Changement de Gauge.

Par Gauge, dans le langage technique des chemins de fer, on entend la largeur de la voie d'un rail à l'autre. Or, le *Gauge* du St-Louis, Chicago and New Orleans Railroad, formant la grande route de Jackson, va être changé d'un bout à l'autre pour correspondre à celui des voies ainsiques au Nord et permettre aux trains venant de l'Est et de l'Ouest de s'y adapter et d'y circuler. La transformation de la voie dans toute sa longueur, s'opérera en un seul jour (vendredi, 29 juillet), de manière à ne pas interrompre la circulation des trains de marchandises et de voyageurs.

La grande route de Jackson occupe parmi les chemins de fer de ce pays, grâce à l'habileté de direction du vice-président et administrateur-général J. C. Clarke. Le "general passenger agent" M. J. Walter Coleman, est doué d'une précieuse expérience dont bénéficie la compagnie. Le mouvement extraordinaire qui a eu lieu sur la ligne depuis quelques jours est la meilleure preuve que le public voyageur y trouve de nombreux avantages, ainsi qu'un confort et une sécurité que n'offrent pas toujours les railways. Les coupons se relient très exactement et sans perte de temps à l'Intérieur de chaque ligne, et de la Nile-Orléans à New-York les voyageurs ne changent qu'une seule fois de [illegible].

Fort Espagnol.—Grande soirée de gala au Fort Espagnol ce soir, commençant à six heures et demie.

M. H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 25 juin.

La maison F. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'heureuse supériorité des instruments qu'elle recommande. Le piano de cinq mois, sont pianos de Mathushek (non comprés ceux de fabrique différemment) qui ont avoisiné cette expédition, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés de quelque [illegible]. Le catalogue de leur construction (trois frames, simple bracing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ceux qui aiment à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

Une exécution posthume à New-York.—Les journaux de cette ville rapportent que les "sophomores", ou étudiantes de la seconde année du collège Colombia, ont célébré la fin de l'année scolaire par la crémation de Legendre en effigie, en représailles des tortures que leur a infligées l'étude de son traité de géométrie. Ils se sont réunis près du monument Worth, vêtus de longues toques de calicot bariolées de signes et figures géométriques, et ils ont remonté processionnellement la Cinquième Avenue, scoffant dans des bouquins, frappant de vieilles ferrailles les unes contre les autres et faisant tout le vacarme possible.

Le cortège était fermé par une charrette attelée d'un âne, et occupée par un mannequin représentant le célèbre mathématicien vêtu d'un pantalon quadrillé, d'une haute cravate blanche et de la toge classique. Après l'arrivée sur le "campus" du collège, éclairé par des quantités de lanternes chinoises, un des orateurs a énuméré les diverses raisons pour lesquelles Legendre a mérité la mort, et le mannequin a été livré aux flammes vengeresses. Le cortège s'est reformé pour se rendre au parc Hamilton, où la scène s'est achevée bruyamment.

Allemands et Russes. — Les journaux allemands rapportent qu'un douanier allemand qui, en montrant le mécanisme de son fusil à un douanier russe, avait légèrement blessé ce dernier, a été arrêté, frappé de coups de sabre, retenu prisonnier quatre jours à Cœnitschan, puis ramené à pied à Pétrichau, et maltraité pendant la route par les cosaques qui le conduisaient. Il est mort depuis de ses blessures.

Disparition des veuves de Malabar—Si aux Indes il devient de plus en plus rare que les veuves se fassent brûler pour honorer la mémoire de leurs défunts maris, il est extrêmement rare qu'une veuve hindoue convole en secondes noces. Cependant, dans plusieurs grandes villes, les Anglais ont fondé des associations qui ont pour but de combattre à ce sujet les traditions séculaires de la population indigène. C'est par les soins d'une association de ce genre, qui existe à Bombay, qu'une veuve de 27 ans vient, après avoir plus de 10 ans, de contracter un premier hymen, de se remarier avec un jeune homme de la caste qui est celle de Bohics. L'un et l'autre sont originaires de l'Etat indigène de Cutch; les autorités de ce pays réclament leur extradition pour les mettre à mort en raison de cette infraction aux coutumes nationales; mais les Anglais sont décidés à ne pas les livrer.

Le chien de M. de Bismarck.—*Tyras*, le chien de l'Empire, comme on l'appelle en Allemagne, n'est pas très commode, ainsi que le rapportent les journaux allemands. Plus d'une fois déjà M. de Bismarck a dû payer les "méfaits" de son fidèle compagnon. Quand le chancelier se promène dans son jardin, *Tyras* est constamment à ses côtés. Récemment M. de Bismarck sortit de chez lui et planta un canne dans le sol près de la porte. Un fidèle gardien, *Tyras* se couche à côté et attend le retour de son maître. Un des agents de la police secrète qui circulent dans le parc avait, à différentes reprises, essayé, mais en vain, de faire rentrer *Tyras* au château; le "chien de l'empire" montrait les dents en grognant. Enfin, le prince revient et la joie de *Tyras* est indescriptible. Malheureusement le même agent se trouvait dans le voisinage. *Tyras* se précipite sur lui et déchire ses vêtements de la tête aux pieds.

Il ne fallut rien moins que l'intervention du chancelier qui promena sur le dos de *Tyras* la canne qu'il avait si bien gardée.

Cette algarade du "Chien de l'Empire" a coûté au grand chancelier la somme de 50 marcs, soit 62 fr. 25, pour payer un nouveau costume à l'agent de police.

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

Les dernières nouvelles télégraphiques semblent indiquer qu'une complication nouvelle s'est produite dans les relations de la France avec ses colonies africaines. Nous savions déjà que les tribus au sud de Constantine s'étaient soulevées, et qu'elles avaient attaqué et détruit bon nombre d'établissements fondés par des Européens. Des colonnes ont été envoyées à la poursuite des insurgés, mais, jusqu'ici, grâce à la nature montagneuse du sol où ils opèrent, ils ont pu échapper aux généraux qui les cherchent.

La loi de l'Algérie est presque aussi étendue que celle de la France. Les longues années de paix et de possession paisible qui ont suivi la prise d'Abdel Kader avaient autorisé le gouvernement français à diminuer l'armée d'occupation et de substituer une administration civile au régime militaire longtemps maintenu. Mais on avait compté sans le fanatisme musulman. Il a suffi de quelques feuilles incendiaires ennemies des français, distribuées dans les tribus [illegible] pour rallumer à la suite de la guerre de Tunisie, que ces mêmes feuilles disaient devoir être le prélude de l'indépendance des diverses régences, ces haines mal assoupies que les fils du désert nourrissent contre les chrétiens.

Voilà pourquoi le gouvernement français se décide à mobiliser une petite partie de l'armée afin de renforcer l'armée d'Algérie. Le télégraphe, d'après les journaux anglais, en porte le chiffre à cent vingt mille hommes, ensuite ainsi, de faire croire à des idées belliqueuses de la part du gouvernement français. Depuis la guerre de Tunisie la plupart des journaux anglais n'ont cessé de représenter la France comme une nation avide de conquêtes et d'aventures. La vérité est que si la France se contenait menacée d'une guerre prochaine par une des puissances de l'Europe, ce ne serait pas cent mille hommes qu'elle mobiliserait, mais bien un million de soldats. Or, rien encore ne laisse prévoir de prochaines complications. La guerre de plume que se font les journaux italiens et français est sans danger aucun. Il n'y a intérêt ni d'une part ni de l'autre à des rencontres armées. Les excitations passagères cèdent bientôt devant l'intérêt supérieur du pays où elles éclatent.

Les journaux anglais qui, une fois encore, cet manifesté leur mauvais vouloir envers la France, inventant une mobilisation considérable de l'armée française qu'ils dénonçaient à l'Europe, en seront pour leur frais d'invention.

L'Europe est à la paix, et tout dernièrement encore M. St-Hilaire, ministre des affaires étrangères, résumant devant les chancelleries de l'Europe la politique de la France depuis le traité de Berlin, ajoutait que la France, pacifique et travailleuse, ne tirerait l'épée que si elle y était provoquée par une atteinte portée à son honneur ou à ses intérêts les plus immédiats.

Les exercices de fin d'année du Collège Jefferson (paroisse St-Jacques), sous la direction des Pères Maristes, ont lieu le mardi, 19 juillet, à 6 heures et demie du soir, et le mercredi, 20 juillet, à 8 heures et demie du matin, dans la salle du Collège.

Fort Espagnol.—Grande soirée de gala au Fort Espagnol ce soir, commençant à six heures et demie.

Origine du mot pioupiou.—On a remarqué que, depuis nos succès en Tunisie, nos petits soldats, nos *pioupios*, marchent dans nos rues d'un air plus crânes, plus assurés!

C'est que la confiance, la foi en soi-même, perdue depuis dix ans, est revenue, et c'est là le grand côté de cette campagne.

A ce propos, voulez-vous savoir en faisant l'étymologie de ce mot de *pioupiou*, sobriquet populaire des soldats d'infanterie?

Ce nom fut appliqué primitivement aux gardes-françaises. Leur uniforme bleu rappelait un peu le costume des *pierrots* de la comédie, et les gamins de Paris se mettaient à imiter le cri du *pierrot* lorsqu'ils voyaient passer un soldat de cette arme.

—Pioupiou, criaient-ils.

Le nom resta aux gardes-françaises et passa ensuite à tous les autres fantassins.

Fort Espagnol.—Grande promenade-concert au Fort Espagnol ce soir, commençant à 6 heures et demie.

ANGLETERRE.

(Extrait d'une correspondance.)

Quel joli sujet d'opérette que cette attaque de la prison de Liverpool, par des fenians, dans le but de délivrer deux de leurs honorables collègues qui y sont précisément gardés! A minuit, un policeman arrive, il a vu trois cents fenians se dirigeant vers la prison. Le gouvernement assemble ses gardiens; tous les portes-clefs sont armés de fusils, de revolvers. Petit discours du gouverneur pour engager ses hommes à faire courageusement leur devoir. On télégraphie à tous les postes de police de la ville, de se tenir prêts à venir au secours de la place menacée; dans les casernes, les soldats s'équipent, car le policeman n'a pas eu le temps de compter l'ennemi. Il ne sait pas, s'il s'agit de 300 ou de 3,000 conjurés, et il en pesche pour ce dernier chiffre.

Cependant, la nuit s'avance, les abords de la prison sont enlacés par les gardes de guerre, dit le policeman, et le gouverneur ordonne une patrouille le long des murs de la geôle.—Rien encore, l'ennemi se dissimule de plus en plus. Il faut en finir. Une reconnaissance est commandée. Les rues sont désertes—du côté du port, on entend du bruit, on sent six matins ivres qui brailleut; le policeman est convaincu que ce sont des fénians, une avant-garde sans doute, et on arrête les matelots. Infortuné policeman qui se voyait déjà porté à l'ordre du jour, pour avoir sauvé Liverpool! Pas l'ombre d'un fénian, et grâce à ce policeman trop vigilant, le matin pendant deux heures, l'Angleterre a cru avoir échappé à un grand danger. J'avais donc eu raison de me méfier de l'exactitude de ce terrible raconteur, et je ne dois pas cacher que presque toutes les entreprises attribuées aux fénians, n'ont pas de base plus sérieuse que celle d'un policeman visant la célébrité et une gratification.

La statue de Byron.—Une statue en marbre, élevée par souscription à la mémoire de Byron, doit être prochainement à Missolonghi. M. Demetrio Somesilo, professeur à l'Université d'Athènes, vient de composer une inscription en vers grecs hexamètres que va être gravée à la base du monument, et dont voici la traduction :

"Arrête-toi, voyageur, regarde Byron, gloire de l'Angleterre et ami Phocéen des filles de Mnémosyne qui l'aimèrent tant! Les mânes des Béotiens, les Grecs de nos jours se sont réunis pour lui ériger ce marbre. C'est lui qui, lorsque la Grèce était dans les angoisses de la lutte, vint à son secours et encouragea ses héros."

Lisez la correspondance aux annonces.—Ailleurs on trouvera une annonce ou correspondance, qui prouvera, une fois de plus, que l'actif propriétaire de l'ETOILE ROUGE se prépare à offrir de véritables nouveautés à ses clientes; on verra que, non satisfait des genres et variétés qui se trouvent en Amérique, il fait venir d'Europe une énorme quantité de formes nouvelles sur lesquelles il fera fabriquer de hautes nouveautés, pour son établissement. Ce sera une nouvelle impulsion donnée à ses affaires, M. Darion part le 10, pour mettre en mouvement toutes les fantaisies dans l'espoir de enrichir notre marché. Nous espérons que notre population lui saura gré de son esprit d'entreprise et qu'elle lui prouvera une fois de plus qu'elle sait apprécier les bonnes innovations.

Le Tunnel du Pas-de-Calais.—Bien que l'on n'ait pas beaucoup parlé, dans ces derniers temps, du tunnel du Pas-de-Calais, on a rénclu cependant une bonne partie des questions relatives à la réalisation du projet. En effet, il résulte de ce qui a été dit hier dans une réunion de la compagnie des Chemins de fer du Sud de l'Angleterre, que l'affaire passe rapidement du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Les renseignements qui ont été faits de chaque côté du Pas-de-Calais, ont complètement confirmé l'opinion que l'on possédait déjà, et il est clair que le tunnel pouvait être construit sous les couches inférieures. On en a trouvé une qui semble ne pas être du tout susceptible d'être percée, et comme la constitution géologique du comté de Kent et du Pas-de-Calais, est la même, il n'y a pas de raison pour supposer que cette couche d'argile ne s'étende pas sous le lit du détroit. L'expérience seule peut faire savoir si elle est interrompue à certains endroits par une couche plus molle ou par des fissures; mais, d'après toutes les preuves qu'on a pu recueillir jusqu'à présent, il n'y a pas lieu de penser qu'il y ait de semblables solutions de continuité.

Il est aussi important de savoir combien de temps il faudra pour percer la galerie actuelle d'une côté à l'autre, et les expériences faites à ce sujet aux frais de la Compagnie des chemins de fer du nord, ont eu des résultats très satisfaisants.

Au moyen des nouvelles machines employées pour le percement, on a fait en une minute une galerie de sept pieds de diamètre et de 67 yards de long. Si l'on suppose que le travail avance toujours dans la même mesure, il ne faudra que cinq ans pour achever les deux galeries de dix milles chacune qui doivent être pratiquées des deux côtés; mais si les machines sont perfectionnées, ce qui est très probable, le travail marchera encore plus vite. Nous sommes certains que les Français feront, de leur côté, tout ce qu'ils pourront pour seconder nos efforts, et il n'y a pas de raison pour considérer le projet de percement comme une utopie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Fete Nationale du 14 Juillet 1881.

—DONNÉE AU—

WEST END,

Par la Colonie française de la Nouvelle Orléans.

Vôtre publique et gratuite.

—Programme.—

1° Mercredi 13.—Une salve d'artillerie sera tirée à 6 heures du soir pour annoncer la fête.

2° Le 14, à 6 heures du matin et à midi, deux salves salutaires seront tirées.

3° A 3 heures 1/2 P. M., un train spécial partira de la rue du Canal pour transporter les invités au West End, où aura lieu la réunion officielle.

4° A 5 heures p. m., une pièce pyrotechnique, (la Bienvenue de jour) sera tirée pour la première fois à la Nouvelle-Orléans. Immédiatement après, les régates auront lieu entre les différentes associations maritimes de la N. O.

1er course: Simple Scull Shell.
2me " Double Scull Shell.
3me " Double Scull Shell.

5° A 6 heures p. m., Grand concert vocal et instrumental dans lequel on entendra le Grande Marche, composée pour la circonstance par M. F. Navera, chanteur du Conservatoire de France.

7° A 7 heures 1/2 p. m., une salve d'artillerie sera tirée par la compagnie du capt Schneider, au West End.

8° A 8 heures p. m., au centre de la lumière électrique, grande illumination sans pareille par M. J. J. Paquette en Gem Light gas [illegible] et plus que ses milliers de lumières chinoises et verres de couleur.

9° A 9 heures p. m., Grand feu d'artifice, sans précédent à la Nile-Orléans, composé de 20 splendides pièces dont les trois principales mesurent 40 pieds de hauteur représentant la Bienvenue, la Liberté éclairant le monde et les deux déesses des E. U. et de la France tenant respectivement leur drapeau national. Cette magnifique exhibition pyrotechnique se terminera par un bouquet spécial, dû à un coup de mortier de 10.00 (onze bombes partant à la fois). Pour assurer le succès du feu d'artifice, les artistes qui l'ont fabriqué viendront du Nord pour le tirer.

10° Deux bals par invitation auront lieu aux deux pavillons du West End.

Pour faciliter l'accès des visiteurs, les trains marcheront toute la journée et toute la nuit à 10 minutes d'intervalle.

Le West End et la rue du Canal seront brillamment décorés et l'entrée du West End, surtout le soir, représentera une véritable féerie.

9 juil—5t FF

Avis au Public.

LE soussigné partant prochainement pour France à le plaisir d'annoncer à ses nombreux clientèle et au public en général qu'il laissera HIS JOHN H. TOURNÉ, chargé de ses affaires et signer en même occasion annonce qu'il vient de recevoir un nouveau lot de vins de la Chiffrème: Chauvet, Kinsmodell et Sherbet, ainsi que des vins deux qu'il vendra aux plus bas prix.

On trouvera aussi chez lui un grand choix de Groceries fines.

Les ordres seront exécutés promptement et rendus à domicile sans *sraie*.

A. M. TOURNÉ,
9 juil—3t 19 rue Royale.

Quille de la Compagnie de Pompe à vapeur "Vigilant" No 3, coin des rues Tchoupitoulas et Bienville, Nouvelle Orléans, 5 juillet 1881.—Les officiers et les membres de la susdite compagnie et leurs invités prennent part à l'excursion à Grande Ile, tout requis par le présent avis, de se réunir à la maison de pompe, SAMEDI, 9 juillet, à 6 heures précises du matin.

Par ordre de
HENRI LUSSE, Secrétaire.
W. A. GALLEPPIE, Secrétaire.
9 juil—2t

M. AUGUSTE TETE devient dès ce jour associé de ma maison de commerce. La raison sociale sera LANAUX & TETE.
PIERRE LANAUX.
3 juil—14t

H. BILLARD,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

50 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Bescherelle—Manuel annuaire de la France 80 00
Cordier—Aide-mémoire de Médecine 1 50
Dictionnaire de la langue française 27 75
Jouanet—Formulaire officiel et magistral international (dernière édition) 12 50
Beauvais—Officier (dernière édition) 12 50
Bouchardat—Annuaire de Thérapeutique 1881 1 00
Formulaire magistral 2 25
Cazenave—Traité des Accouchements 6 00

Littérature.

Théophile Gautier—Œuvres par volumes $1 25
Gve Ficubert—Œuvres par volumes 1 25
Henri Gréville—Œuvres par volumes 1 25
Jules Verne—Le tour du monde en 80 jours, un beau volume illustré $3 75
Les voyageurs de XVIII siècle, un beau volume illustré 3 00
Les voyageurs de XIX siècle, un beau volume illustré 3 00

Bibliothèque du cultivateur et du éleveur des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgeois d'Orléans—Guide pratique de la culture de la canne à sucre 3 00

LE DESSIN POUR TOUS,
Méthode Cassagne,
Etudes d'Ornements, Fleurs, Marines, Figures, Genre, Animaux.
BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALIMBOURG, CHARBOUR, à 25 c. le volume.
Manuels Roret, Collection complète à 31 25 le volume.
26 juin—2t

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offriront à partir de LUNDI, 11 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'ad mention spéciale est appelée sur leur assortiment.

Limoné taffe imprimée,
Gingham Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconets français.
Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins.
Mousselines blanches, etc., etc.
13 juin—2t

LA société existant jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison BRINERTH & MONTARDIER, est ce jour dissoute par limitation.
WILLIAM BRINERTH.
CHARLES MONTARDIER.

Relativement à l'avis ci-dessus, le soussigné continuera les affaires de chaudellerie au coin des rues Bienville et Chartres, sous le nom de "Monsieur" BRINERTH, et espère, en retour, un bienveillant accueil de ses amis et du public en général sur confiance du patronage libéral accordé à l'ancienne société.
CHARLES MONTARDIER.

En ma qualité de successeur de la maison BRINERTH & MONTARDIER, j'ose espérer que le patronage qui m'a été si libéralement accordé, sera gardé au Monsieur [illegible] Brinerth.
WILLIAM BRINERTH.
Nlle-Orléans, 1er juin 1881.
3 juil—7t

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer les nombreuses clientèles, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et vente de pianos. Les fournisseurs employés pour la réparation sont reçus directement de la maison Stoller de Paris. Toutes les réparations sont garanties, et exécutées avec entière satisfaction.

Comme par le passé, musique française pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés sur le plus bref délai.
26 [illegible]

Culture de la soie.

LES habitants de la Louisiane qui désireraient se mettre en rapport avec une personne parfaitement au courant de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie, peuvent s'adresser au Bureau de l'ABEILLE.
7 juil—10t

Biscontau Frères,

L'angle des rues Royon et Bound.

GROCERIES, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que bois, maïs, avoine, foin et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1an.

Correspondance.

Ci-dessous nous publions quelques lettres qui intéresseront vivement les dames, car il s'agit de nouveautés.

Paris, 6 juin 1881.

A monsieur Arthur Darion,
A la Nouvelle-Orléans.

Cher monsieur,

Votre lettre en date du 27 mai nous est parvenue, et sans perdre de temps, nous en avons suivi les instructions. Après plusieurs jours de pourparlers avec la maison Derbeit, il nous a été possible de compléter à votre prix, le jeu de fermes pour bottes de dames; seulement, comme il fallait faire à neuf toute votre commande il nous a été impossible d'expédier à la date précisée dans votre lettre et ce n'est que vers le premier juillet que vous commande quittera le Havre. Nous vous ferons remarquer que nous avons précédemment nos précautions pour que les fermes soient parfaites, avec tous les rapports, et il n'y a pas de doute que vous serez en mesure d'offrir la botte la plus élégante qui se soit encore vue en Amérique : notre genre de fermes est en grande vogue dans toute l'Europe et il n'y a pas de doute qu'il en sera de même dans votre pays. Ne pérant recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous saluons respectueusement.

MIRTEL FRERES.

Vienne, 1er juin 1881.

Monsieur Arthur Darion,
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Nous nous pressons à répondre à votre lettre en date du 12 mai 1881, et n'est avec plaisir que nous vous apprenons que nos fermes n'ont jamais été exploitées en Amérique et nous vous remercions d'avoir pensé à nous en nous envoyant votre catalogue qui reconnaît toute notre attention. C'est, croyons nous, une heureuse idée que vous avez d'introduire l'article Viennois sur votre marché, surtout pour une saison en vogue comme la vôtre. Voici ce que nous avons choisi et que nous expédierons vers la fin de juin :

Un jeu de fermes, encorpine (copie Adelaïde) pour être monté avec garnitures; ce genre est très large du bout. Un jeu fermes bottes arrondi, entièrement nouveau. Ce genre se porte avec une petite bouffette en peau. Trois jeux de fermes assorties pour encorpine vernie et en couleur, deux jeux de fermes dit : Chiffonnettes. C'est le dernier article qui vient de paraître. Nous vous expédions quoi 1000 paires genre entièrement nouveau, ainsi qu'un grand nombre de genres de guerre non vernis. Ceci nous n'a vous pas encore les fermes. Avec l'espoir que notre expédition vous parviendra en bon ordre, et quelle vous donnera entière satisfaction, nous vous saluons en vous priant d'accepter nos salutations empressées.

BORT LINGER ET COMPAGNIE.

Paris, 3 juin 1881.

Cher monsieur Darion,

C'est avec plaisir que nous accusons réception de votre très honorée du 18 mai et croyez que je suis flatté au plus haut degré du succès dont vous me parlez quelqu'il vous revient en grande partie je n'en suis pas moins heureux d'en prendre ma part. Le nouveau jeu de fermes pour bottes longues est en route et arrivera à New-York vers le premier juillet. Par la même occasion je vous fais parvenir le patron de ma nouvelle for